

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise**1.1. Identificateur du produit**

Nom du produit : Extasym Clarification

Synonymes : Préparation enzymatique poudre (protéine enzymatique)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Biocatalyseur pour l'industrie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Soufflet Vigne SAS - Le Pont Rouge RN6 - CS 20125 - LIMAS
69654 VILLEFRANCHE SUR SAONE Cedex

N° de téléphone : 04 74 65 31 04

1.4. Numéro d'appel d'urgence

En France : contacter le numéro ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24, 7j/7)

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres anti-poisons français qui fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel).

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification : Sensibilisant respiratoire catégorie 1

Phrase(s) de risque : H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

2.2 Eléments d'étiquetage

Mention de danger : Danger

Symbole de danger:

**Phrase H :**

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Phrases P :

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la législation locale en vigueur.

2.3. Autres dangers

Le mélange n'est pas considéré comme un mélange PBT ou VPVB.

SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

Substance/Mélange :Mélange

Composants dangereux

| Nom chimique | N° CAS | N° CE | N° IUB | % | Classification CLP (Reg. 1272/2008) |
|-------------------|-----------|-----------|----------|---------|-------------------------------------|
| Polygalacturonase | 9032-75-1 | 232-885-6 | 3.2.1.15 | 1 - 10% | Resp. Sens. 1 ; H334 |
| Pectine esterase | 9025-98-3 | 232-807-0 | 3.1.1.11 | 1 - 5% | Resp. Sens. 1 ; H334 |
| Pectine lyase | 9033-35-6 | 232-894-5 | 4.2.2.10 | 1 - 5% | Resp. Sens. 1 ; H334 |

Les autres composants ne sont pas énumérés car ils n'ont pas d'impact sur la classification du mélange.

Pour le texte complet de la phrase H mentionnée dans cette section, voir section 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|--|---|
| Généralités : | Protection des sauveteurs: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Transporter la personne incommodée à l'air frais. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. |
| Inhalation: | En cas d'inhalation, emmener à l'air frais. Empêcher le refroidissement de la personne. Maintenir la victime au repos en position demi-assise. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin. |
| Ingestion: | En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| Contact avec la peau : | Rincer abondamment à l'eau courante. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| Contact avec les yeux : | Rincer abondamment à l'eau courante. Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| Installations de premiers secours : | S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|--------------------------------|--|
| Inhalation: | L'inhalation de gouttelettes ou d'aérosols en suspension peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Les personnes sensibles peuvent développer de l'asthme à la suite de l'inhalation de cette substance. |
| Ingestion: | Il n'y a aucun effet aigu connu dû à une surexposition à ce produit. |
| Contact avec la peau : | Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations. |
| Contact avec les yeux : | Peut causer une irritation des yeux. (rougeur). |

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Petit incendie : Utiliser des poudres chimiques ou du gaz carbonique.
Gros incendie : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie/d'explosion inhabituels

Pas de risque identifié en l'état actuel des connaissances.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

En cas d'incendie, peut produire des produits de décompositions toxiques et/ou corrosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie

L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Protection des intervenants

Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser un équipement de protection adéquat (voir Section 8). Consulter immédiatement un spécialiste.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n'est requise.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel et fuite : Éviter la formation de poussières ou d'aérosols. Absorber avec matériau adapté. Placer dans un récipient approprié. Nettoyer la zone touchée avec beaucoup d'eau.

Fuite ou déversement accidentel important : Éviter la formation de poussières ou d'aérosols. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés. Endiguer si nécessaire. Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques. Recyclez, si possible.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Employer si possible en circuit fermé. Utiliser avec une ventilation adéquate. Employer un équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les voies respiratoires et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mélange destiné à catalyser des réactions par voie enzymatique au cours du process industriel.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| | |
|----------------------------|---|
| Mesures techniques: | Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. |
| Mesures d'hygiène : | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes, de même qu'à la fin de la journée. |

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

| | |
|-------------------------------|---|
| Système respiratoire : | Porter un masque anti-poussière P3. |
| Peau et corps: | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Yeux : | Masque complet. |
| Mains: | Porter des gants appropriés. |

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Les eaux usées doivent être évacuées vers une station d'épuration.

Les conseils concernant la protection personnelle sont valides pour les hauts niveaux d'exposition. Adapter la protection personnelle en fonction du risque d'exposition.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| Etat physique: | Poudre. |
| Couleur: | Beige. |
| Odeur : | Légère odeur de fermentation. |
| pH : | 4 à 6 (concentration 1%). |
| Solubilité : | Soluble dans l'eau. |

Point de fusion/congélation, seuil olfactif, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition, point d'éclair, taux d'évaporation, inflammabilité (solide, gaz), pression de vapeur, densité de vapeur, coefficient de partage (n-octanol/eau), température de décomposition, température d'auto-inflammabilité, viscosité, propriétés explosives, propriétés comburantes : Données non pertinentes

9.2. Autres informations Pas d'information disponibles.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| 10.1. Réactivité : | Non pertinent. |
| 10.2. Stabilité chimique : | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| 10.3. Possibilité de réactions dangereuses : | Néant dans les conditions normales d'utilisation. |
| 10.4. Conditions à éviter : | Voir les sections 5 et 7. |
| 10.5. Matières incompatible: | Pas de recommandations spéciales. |
| 10.6. Produits de décomposition dangereux : | Ne se décompose pas dans les conditions de manipulation et de stockage prévues (voir section 7) |

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

| | |
|--------------------------------|--|
| Inhalation: | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. |
| Ingestion: | Pas d'informations disponibles. |
| Contact avec la peau : | Pas d'informations disponibles. |
| Contact avec les yeux : | Pas d'informations disponibles. |

Toxicité aiguë : Pas d'informations disponibles.

Irritation/Corrosion

Sensibilisation

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Pas d'informations disponibles.

Mutagénicité : Pas d'informations disponibles.

Tératogénicité : Pas d'informations disponibles.

Effets sur le développement : Pas d'informations disponibles.

Effets sur la fertilité : Pas d'informations disponibles.

Toxicité chronique : Pas d'informations disponibles.

Cancérogénicité : Pas d'informations disponibles.

Mutagénicité : Pas d'informations disponibles.

Tératogénicité : Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction : Pas d'informations disponibles.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets sur l'environnement : Pas d'informations disponibles.

Écotoxicité en milieu aquatique : Pas d'informations disponibles.

12.2. Persistance/dégradabilité : Pas d'informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Pas d'informations disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Voir section 2.3.

12.6. Autres effets nocifs : Pas d'informations disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol : Pour les données sur l'état physique, la solubilité, voir section 9.

Remarques : La préparation est considérée comme étant non dangereuse pour l'environnement, la mobilité, la persistance, la dégradabilité, le potentiel de bioaccumulation, la toxicité en milieu aquatique, et les autres données relatives à l'éco-toxicité.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets (déchets des résidus; emballage souillé)

Évacuer les déchets conformément aux règles nationales/locales en matière de protection de l'environnement. Les eaux usées doivent être évacuées vers une station d'épuration.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur en fonction de l'application du produit.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Réglementation européenne pour le transport international

ADR/RID : non applicable. **IMDG :** non applicable.

ADNR : non applicable. **IATA :** non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le mélange est conforme à l'article 16 du règlement 689/2008 relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux.

Il est conforme au Règlement 882/2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et au Règlement 178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation sur la sécurité chimique.

SECTION 16 : Autres données

Texte de la phrase H mentionnée aux sections 2 et 3

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Information supplémentaires

Le format de cette fiche de sécurité est conforme au règlement CE/453/2010. Un numéro d'enregistrement REACH peut être attribué aux enzymes en raison de leurs applications techniques possibles. Les enzymes utilisées comme auxiliaires de fabrication de produit <<food >> ou << feed>> sont dispensés d'enregistrement REACH, y compris de l'établissement de scénarios, d'exposition. La législation en vigueur applicable à ces domaines d'application est à prendre en compte.

Clause de non responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont considérées, à la date de publication, comme vraies et correctes. Cependant, la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toute recommandation ou suggestion, sont données sans garantie. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de ce produit. Les informations contenues dans cette fiche ne représentent pas des spécifications analytiques ; pour ces spécifications, voir notre fiche technique.

Motif de révision: l'ensemble de la fiche a été révisée pour une mise en conformité avec le règlement CE/453/2010.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise**1.1. Identificateur du produit**

Nom du produit : Extasym Clarification Liquide

Synonymes : Préparation enzymatique liquide (protéine enzymatique)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Biocatalyseur pour l'industrie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Soufflet Vigne SAS - Le Pont Rouge RN6 - CS 20125 - LIMAS
69654 VILLEFRANCHE SUR SAONE Cedex

N° de téléphone 04 74 65 31 04

1.4. Numéro d'appel d'urgence

En France : contacter le numéro ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24, 7j/7)

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres anti-poisons français qui fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel).

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification : Sensibilisant respiratoire catégorie 1

Phrase(s) de risque : H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

2.2 Eléments d'étiquetage

Mention de danger : Danger

Symbole de danger:

**Phrase H :**

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Phrases P :

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la législation locale en vigueur.

2.3. Autres dangers

Le mélange n'est pas considéré comme un mélange PBT ou VPVB.

SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

Substance/Mélange :Mélange

Composants dangereux

| Nom chimique | N° CAS | N° CE | N° IUB | % | Classification CLP (Reg. 1272/2008) |
|-------------------|-----------|-----------|----------|---------|-------------------------------------|
| Polygalacturonase | 9032-75-1 | 232-885-6 | 3.2.1.15 | 1 - 10% | Resp. Sens. 1 ; H334 |
| Pectine esterase | 9025-98-3 | 232-807-0 | 3.1.1.11 | 1 - 5% | Resp. Sens. 1 ; H334 |
| Pectine lyase | 9033-35-6 | 232-894-5 | 4.2.2.10 | 1 - 5% | Resp. Sens. 1 ; H334 |

Les autres composants ne sont pas énumérés car ils n'ont pas d'impact sur la classification du mélange.

Pour le texte complet de la phrase H mentionnée dans cette section, voir section 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|--|---|
| Généralités : | Protection des sauveteurs: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Transporter la personne incommodée à l'air frais. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. |
| Inhalation: | En cas d'inhalation, emmener à l'air frais. Empêcher le refroidissement de la personne. Maintenir la victime au repos en position demi-assise. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin. |
| Ingestion: | En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| Contact avec la peau : | Rincer abondamment à l'eau courante. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| Contact avec les yeux : | Rincer abondamment à l'eau courante. Consulter un médecin si des symptômes se développent. |
| Installations de premiers secours : | S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|--------------------------------|--|
| Inhalation: | L'inhalation de gouttelettes ou d'aérosols en suspension peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Les personnes sensibles peuvent développer de l'asthme à la suite de l'inhalation de cette substance. |
| Ingestion: | Il n'y a aucun effet aigu connu dû à une surexposition à ce produit. |
| Contact avec la peau : | Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations. |
| Contact avec les yeux : | Peut causer une irritation des yeux (rougeur). |

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Petit incendie : Utiliser des poudres chimiques ou du gaz carbonique.
Gros incendie : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie/d'explosion inhabituels

Pas de risque identifié en l'état actuel des connaissances.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

En cas d'incendie, peut produire des produits de décompositions toxiques et/ou corrosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie

L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Protection des intervenants

Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser un équipement de protection adéquat (voir Section 8). Consulter immédiatement un spécialiste.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n'est requise.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel et fuite : Éviter la formation de poussières ou d'aérosols. Absorber avec matériau adapté. Placer dans un récipient approprié. Nettoyer la zone touchée avec beaucoup d'eau.

Fuite ou déversement accidentel important : Éviter la formation de poussières ou d'aérosols. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés. Endiguer si nécessaire. Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques. Recyclez, si possible.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Employer si possible en circuit fermé. Utiliser avec une ventilation adéquate. Employer un équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les voies respiratoires et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mélange destiné à catalyser des réactions par voie enzymatique au cours du process industriel.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| | |
|----------------------------|---|
| Mesures techniques: | Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. |
| Mesures d'hygiène : | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes, de même qu'à la fin de la journée. |

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

| | |
|-------------------------------|---|
| Système respiratoire : | Porter un masque anti-poussière P3. |
| Peau et corps: | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Yeux : | Masque complet. |
| Mains: | Porter des gants appropriés. |

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Les eaux usées doivent être évacuées vers une station d'épuration.

Les conseils concernant la protection personnelle sont valides pour les hauts niveaux d'exposition. Adapter la protection personnelle en fonction du risque d'exposition.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| Etat physique: | Liquide. |
| Couleur: | Brun. |
| Odeur : | Légère odeur de fermentation. |
| pH : | 4,5 (concentration 100%). |
| Solubilité : | Soluble dans l'eau. |

Point de fusion/congélation, seuil olfactif, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition, point d'éclair, taux d'évaporation, inflammabilité (solide, gaz), pression de vapeur, densité de vapeur, coefficient de partage (n-octanol/eau), température de décomposition, température d'auto-inflammabilité, viscosité, propriétés explosives, propriétés comburantes : Données non pertinentes

9.2. Autres informations Pas d'information disponibles.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| 10.1. Réactivité : | Non pertinent. |
| 10.2. Stabilité chimique : | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| 10.3. Possibilité de réactions dangereuses : | Néant dans les conditions normales d'utilisation. |
| 10.4. Conditions à éviter : | Voir les sections 5 et 7. |
| 10.5. Matières incompatible: | Pas de recommandations spéciales. |
| 10.6. Produits de décomposition dangereux : | Ne se décompose pas dans les conditions de manipulation et de stockage prévues (voir section 7) |

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

| | |
|--------------------------------|--|
| Inhalation: | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. |
| Ingestion: | Pas d'informations disponibles. |
| Contact avec la peau : | Pas d'informations disponibles. |
| Contact avec les yeux : | Pas d'informations disponibles. |

Toxicité aiguë : Pas d'informations disponibles.

Irritation/Corrosion

Sensibilisation

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Pas d'informations disponibles.

Mutagénicité : Pas d'informations disponibles.

Tératogénicité : Pas d'informations disponibles.

Effets sur le développement : Pas d'informations disponibles.

Effets sur la fertilité : Pas d'informations disponibles.

Toxicité chronique : Pas d'informations disponibles.

Cancérogénicité : Pas d'informations disponibles.

Mutagénicité : Pas d'informations disponibles.

Tératogénicité : Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction : Pas d'informations disponibles.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets sur l'environnement : Pas d'informations disponibles.

Écotoxicité en milieu aquatique : Pas d'informations disponibles.

12.2. Persistance/dégradabilité : Pas d'informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Pas d'informations disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Voir section 2.3.

12.6. Autres effets nocifs : Pas d'informations disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol : Pour les données sur l'état physique, la solubilité, voir section 9.

Remarques : La préparation est considérée comme étant non dangereuse pour l'environnement, la mobilité, la persistance, la dégradabilité, le potentiel de bioaccumulation, la toxicité en milieu aquatique, et les autres données relatives à l'éco-toxicité.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets (déchets des résidus; emballage souillé)

Évacuer les déchets conformément aux règles nationales/locales en matière de protection de l'environnement. Les eaux usées doivent être évacuées vers une station d'épuration.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur en fonction de l'application du produit.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Réglementation européenne pour le transport international

ADR/RID : non applicable. **IMDG :** non applicable.

ADNR : non applicable. **IATA :** non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le mélange est conforme à l'article 16 du règlement 689/2008 relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux.

Il est conforme au Règlement 882/2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et au Règlement 178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation sur la sécurité chimique.

SECTION 16 : Autres données

Texte de la phrase H mentionnée aux sections 2 et 3

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Information supplémentaires

Le format de cette fiche de sécurité est conforme au règlement CE/453/2010. Un numéro d'enregistrement REACH peut être attribué aux enzymes en raison de leurs applications techniques possibles. Les enzymes utilisées comme auxiliaires de fabrication de produit <<food >> ou << feed>> sont dispensés d'enregistrement REACH, y compris de l'établissement de scénarios, d'exposition. La législation en vigueur applicable à ces domaines d'application est à prendre en compte.

Clause de non responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont considérées, à la date de publication, comme vraies et correctes. Cependant, la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toute recommandation ou suggestion, sont données sans garantie. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de ce produit. Les informations contenues dans cette fiche ne représentent pas des spécifications analytiques ; pour ces spécifications, voir notre fiche technique.

Motif de révision: l'ensemble de la fiche a été révisée pour une mise en conformité avec le règlement CE/453/2010.